

Cette fiche précise la démarche à suivre pour demander la création d'un compte dans le Répertoire Opérationnel des Ressources pour :

- Le « référent établissement »
- Le « référent capacité disponible »
- Le « visiteur ».

1 Demander un compte « Référent établissement »

Le Référent aura la possibilité :

- De mettre à jour les données du ROR pour son établissement et ses unités
- D'accéder à l'intégralité des données du ROR en lecture seule.

Pour accéder au formulaire, **cliquer ici** :

<https://www.normand-esante.fr/formulaires/inscription-referent-regional,3062,5854.html>

2 Demander un compte « Référent capacité disponible

Le Référent capacité disponibles aura la possibilité :

- De mettre à jour la capacité disponible pour son établissement
- De déclarer les fermetures prévisionnelles de sa structure

Pour accéder au formulaire, **cliquer ici** :

<https://www.normand-esante.fr/admin/edition,3062,6065.html>

3 Demander un compte « Visiteur »

Cet accès sera en lecture seule de l'intégralité des données présentes dans le ROR

Pour accéder au formulaire, **cliquer ici** :

<https://www.normand-esante.fr/formulaires/ror-demande-de-creation-de-compte-visiteur,3062,12983.html>

4 Traitement de la demande

Une fois le formulaire complété et validé, ce dernier sera automatiquement transmis à l'équipe dédiée de Normand'e-Santé et sera traité dans les meilleurs délais.

Une fois le compte créé, un mail d'information précisant l'identifiant et le mot de passe provisoire sera envoyé au nouvel utilisateur.